

Le conseil communal est prié de se réunir le mercredi 29 octobre 2025 à 17.00 heures dans la salle de réunion du conseil communal à Schuttrange, place de l'Eglise, pour y délibérer sur les points suivants

1. Environnement et développement durable

- 1.1. Présentation du programme d'activités de la station biologique du Syndicat intercommunal à vocation multiple
- 1.2. Présentation et approbation du plan de gestion et d'aménagement des espaces verts de la Commune de Schuttrange - Grünflächenmanagement- und Gestaltungsplan für die Gemeinde Schuttrange

2. Urbanisme et développement urbain

- 2.1. Modification ponctuelle du plan d'aménagement général de la commune de Schuttrange concernant des fonds sis à Uebersyren - Projet « ZAE Routert » - Saisine et décision de ne pas réaliser une évaluation environnementale

3. Enseignement fondamental

- 3.1. Approbation d'une convention concernant l'intervention temporaire d'enseignants de l'enseignement musical dans le cadre de projets de collaboration entre l'enseignement fondamental et l'enseignement musical
- 3.2. Approbation d'une convention réglant les modalités de financement et de paiement relative au projet d'extension de la maison relais cycle 1- Campus scolaire « An der Dällt »

4. Règlements communaux

- 4.1. Approbation d'un règlement relatif à l'assainissement des eaux
- 4.2. Approbation d'une modification du règlement de circulation communal
- 4.3. Confirmation d'une modification urgente du règlement de circulation communal

5. Infrastructures communales

- 5.1. Approbation d'un devis pour les travaux de démolition à 252, rue Principale à Munsbach
- 5.2. Création d'un nouvel article budgétaire pour les travaux de démolition à 252, rue Principale à Munsbach
- 5.3. Approbation d'une convention d'occupation temporaire du terrain privé appartenant à la commune pour la construction d'un immeuble résidentiel à Munsbach, 166, rue Principale
- 5.4. Approbation d'un devis pour la réalisation de mesures d'apaisement du trafic



6. Finances communales

- 6.1. Approbation d'un devis pour l'acquisition d'une nouvelle camionnette électrique pour le service technique

7. Actes notariés, compromis et droit de préemption

- 7.1. Approbation d'un acte de cession à titre gratuit [réf. :790/2025] concernant des fonds sis à Schuttrange, section A de Schuttrange, lieu-dit « Ënnert der Haart »
- 7.2. Approbation d'un acte de donation [réf. : 10.021] concernant un terrain sis sur le territoire de la commune de Berdorf, section A de Bollendorf-Pont, lieu-dit « Im Gehr »

8. Questions écrites des conseillers

9. Questions du public

Schuttrange, le 23 octobre 2025
Le collège des bourgmestre et échevins


Claude MARSON
président




c.s. Alain DOHN
secrétaire communal